

FACTEURS DE REUSSITE ET DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE L'INSTALLATION EN AVICULTURE EN BRETAGNE

Bilan de cinquante-sept suivis de jeunes installés

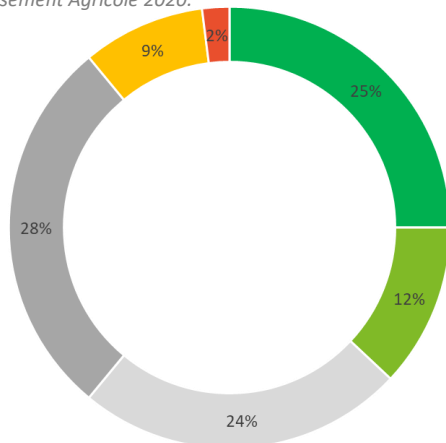
Elodie Dezat - Chambre d'agriculture de Bretagne. Avril 2024.

Dans le but d'identifier les facteurs de réussite pour l'installation de jeunes aviculteurs, un bilan de plus de cinquante suivis réalisés auprès d'éleveurs nouvellement installés a été réalisé. Si l'organisation du travail est globalement un facteur de satisfaction, les éleveurs en vente directe sont souvent impactés par une surcharge de travail. D'autres points ressortent pour une bonne installation comme la prise en compte des facteurs externes et la justesse des chiffres économiques.

Contexte de l'étude

Le renouvellement des générations est un enjeu pour la pérennité des filières avicoles. Dans les exploitations de poulets de chair par exemple, les résultats du recensement agricole montrent que lorsqu'un des exploitants a plus de 60 ans, l'avenir de l'atelier est incertain dans 44 % des cas. Ce chiffre monte à 52 % lorsque l'ensemble des associés a plus de 60 ans (*Le Lay, 2024*).

Figure 1 : Devenir des exploitations de poulets dont les exploitants ont plus de 60 ans (dans les 3 prochaines années). Source : Recensement Agricole 2020.



- Reprise par un membre de la famille
- Reprise par un tiers
- Pas de départ dans l'immédiat
- Ne sait pas
- Disparition au profit de l'agrandissement
- Disparition pour un usage non agricole

Dans le but d'accompagner au mieux les jeunes installés, les équipes de la chambre d'agriculture proposent un suivi dans les deux ans suivant leur installation, permettant de faire le point sur le démarrage de leur projet.

Cette étude propose de faire une synthèse de ces suivis afin de recenser les difficultés rencontrées par les

jeunes installés en aviculture, identifier les facteurs facilitateurs et les éléments permettant d'expliquer les écarts entre le prévisionnel et le réalisé.

Une précédente étude avait été menée auprès de jeunes aviculteurs en Bretagne. Elle soulignait que les risques « externes » n'avaient pas toujours été suffisamment pris en compte dans leur projet ; la problématique portait sur les hypothèses à retenir tant au niveau économique que concernant les évolutions réglementaires. Des aviculteurs ont également fait part de difficultés techniques ou sanitaires lors du démarrage de leur activité. Pour limiter ces risques il était préconisé de resserrer les liens avec le technicien d'élevage et de participer à des formations (groupes d'éleveurs par exemples). La transmission « en douceur » est également à privilégier, lorsque cela est possible.

L'équilibre vie professionnelle / vie privée semblait être un point très positif à mettre en avant même si dans certains cas des leviers peuvent encore être actionnés pour l'améliorer. Un gros travail restait à mener autour du remplacement en aviculteur, car peu de salariés des équipes de remplacement connaissent l'aviculture.

Matériel et méthodes

Ce sont cinquante-sept suivis réalisés en Bretagne qui ont été analysés, dans toutes productions avicoles et quel que soit le mode de commercialisation (via une organisation de production ou vente directe).

Les suivis « nouvel exploitant » sont réalisés environ deux ans après l'installation des agriculteurs, avec l'objectif d'analyser le démarrage de l'activité.

Ce suivi comprend un entretien semi-directif avec une analyse de quelques critères comptables globaux et d'indicateurs technico-économiques spécifiques aux filières présentes sur l'exploitation.

Cet audit porte sur :

- L'appréciation sur les premières années d'installation :
 - Mise en place du projet.
 - Travail : temps passé, satisfaction, qualité de vie.
- Les résultats techniques : comparaison de la marge brute obtenue à la marge prévisionnelle, maîtrise technique, explication du niveau des résultats.
- L'évaluation de l'intégration dans la vie professionnelle, dans le voisinage, relations avec le cédant, vie familiale, formation.
- L'évaluation des points forts et à améliorer sur l'exploitation, les perspectives d'évolution dans les cinq à dix prochaines années.
- L'identification des facteurs qui ont permis à l'exploitation de bien démarrer ou qui auraient pu y contribuer.

Une analyse descriptive a tout d'abord été réalisée sur la base de données. Des tests du khi-2 ont été réalisés ainsi qu'une analyse en composantes multiples afin d'identifier des facteurs explicatifs. Pour cette dernière, certaines variables ont été recodées pour obtenir des variables qualitatives. L'analyse statistique des données a été réalisée avec le logiciel R (version 4.2.3).

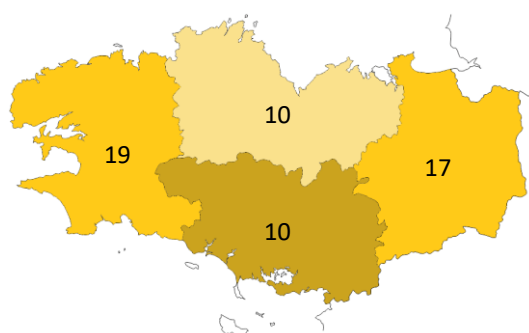
Enfin les questions ouvertes ont été recodées puis les réponses ont été classées par fréquence de citation.

Résultats et discussion

• Description de l'échantillon

Les aviculteurs suivis étaient répartis sur l'ensemble du territoire breton.

Figure 2 : Origine des aviculteurs



Le statut juridique de l'exploitation était dans 45% des cas en individuel et 55 % une société (EARL, GAEC...). Le nombre d'associés est présenté en tableau 1.

Tableau 1. Nombre d'associés sur l'exploitation

	Nombre
1	24
2	13
3	10
4 ou plus	6

Dans 58 % des cas, l'atelier avicole était la production principale de l'exploitation.

Ce sont 20 % des ateliers qui étaient conduits en agriculture biologique ou étaient en conversion. Au niveau de la commercialisation, la production était vendue en circuit-court (un intermédiaire maximum) dans 18,5 % des cas.

Les productions rencontrées sont présentées en tableau 2. Les exploitations pouvant comporter plusieurs ateliers avicoles, le total est supérieur à 57.

Tableau 2. Productions rencontrées

Production	Nombre
Volailles de chair standard	27
Volailles de chair sous signe de qualité	6
Poules pondeuses plein air	6
Poules pondeuses en cages aménagées	1
Poulettes futures pondeuses ou reproductrices	6
Volailles reproductrices	2
Palmipèdes	2
Vente directe volailles de chair et œufs	4
Vente directe d'œufs	4
Vente directe de volailles de chair	2

• Gestion du travail

→ Main d'œuvre

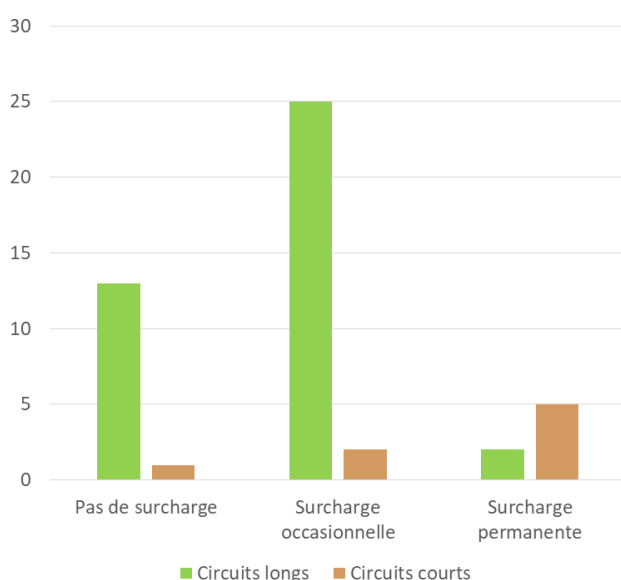
La **main d'œuvre bénévole** est présente chez 27 % des jeunes aviculteurs enquêtés, à des niveaux plus ou moins importants. Elle peut être ponctuelle (mise en place des volailles par exemple), ou plus structurelle. Le recours à de la main d'œuvre bénévole est plus fréquente lorsqu'il n'y a qu'un seul exploitant en comparaison avec des structures à deux associés ou plus. Ceci questionne bien entendu sur la pérennité de la charge de travail sur la durée.

Le recours à de la **main d'œuvre salariée** est présente chez 30 % des jeunes installés, avec une moyenne à 1,53 ETP (équivalent temps plein) et une médiane à 1 ETP.

→ Charge de travail

A la question de la **surcharge de travail**, 27 % des exploitants estiment ne pas en avoir, 59 % ont une surcharge de travail occasionnelle liée aux pics de travaux sur l'un ou l'autre des ateliers, et enfin 14 % ont une surcharge de travail permanente. Les exploitants en circuits-courts et/ou en agriculture biologique sont sur-représentés dans cette catégorie. En effet sur ces ateliers, outre l'acquisition des techniques d'élevage, une part importante du temps de travail est liée au mode de commercialisation : communication, constitution de la clientèle, abattage ou conditionnement des œufs, vente...

Figure 3. Surcharge de travail selon le mode de commercialisation

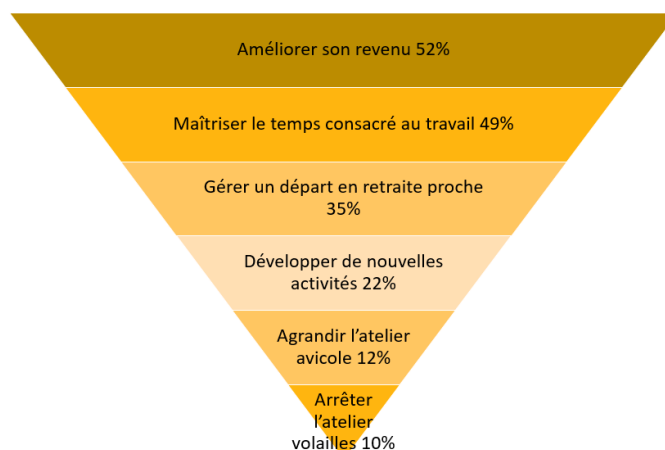


• Perspectives à court et moyen terme

A la question des perspectives d'évolution sur l'exploitation, les deux principales réponses sont l'amélioration du revenu, un souhait de 49 % des jeunes installés, et la maîtrise du temps consacré au travail pour 45 % d'entre eux.

Ce sont 33 % des aviculteurs qui sont concernés par le départ en retraite d'un associé sur l'exploitation. 11 % des éleveurs comptent arrêter l'atelier avicole ; ces arrêts concernent exclusivement des ateliers secondaires, et le sont le plus souvent pour des raisons de main d'œuvre. La même proportion, 11 %, compte agrandir l'atelier avicole. Enfin 21 % souhaitent développer de nouvelles activités sur l'exploitation (production d'énergie par exemple) et 9% un agrandissement de la surface de l'exploitation.

Figure 4. Evolutions prévues à court et moyen terme citées par les jeunes aviculteurs



• Les satisfactions liées à l'installation

Sur les thématiques de **l'intégration professionnelle**, du **voisinage**, des **relations avec les associés** et des **relations familiales**, les aviculteurs se montrent satisfaits ou très satisfaits.

Concernant les **activités extra professionnelles**, ils ne sont plus que 65 % à être satisfaits ou très satisfaits. La réponse à cette question est très liée à la réponse sur la surcharge de travail. Nous notons également que les aviculteurs installés hors cadre familial sont plus représentés ainsi que les ateliers de poules pondeuses en comparaison avec les autres productions. Ces ateliers présentent en effet une astreinte plus importante, notamment les week-ends.

Au niveau des prélèvements privés, 71 % des jeunes installés sont satisfaits ou très satisfaits. Parmi les éleveurs qui ne sont pas du tout satisfaits, ceux en production en circuits-courts sont sur-représentés.

Chez les 14 éleveurs qui ne sont pas satisfaits de leur rémunération :

- 8 ont rencontré des problèmes techniques sur l'exploitation (sanitaire, gestion de la ventilation).
- 4 ont subi des problèmes conjoncturels (vides sanitaires, évolution des systèmes de production).
- 4 ont remonté des difficultés liées au coût du bâtiment et du matériel (prix de reprise, investissements plus importants que prévu).

Les principales satisfactions suite à l'installation sont par ordre décroissant : **l'organisation du travail** (n=19), la **qualité du travail** et le contact avec les

animaux (n=12) et enfin le fait d'être son patron (n=10).

Pour ce dernier point, il n'y a pas de lien avec le niveau d'intégration.

La **rémunération** est le poste où le plus d'éleveurs se montrent insatisfaits. On y retrouve une sur-représentation des aviculteurs installés hors cadre familial. Une hypothèse pour expliquer ce constat peut être une moins bonne connaissance du milieu agricole conduisant à une moins bonne appréhension de la rentabilité de l'atelier au moment du montage du projet, ou un moins bon entourage au niveau technique.

• Résultats technico-économiques

Dans notre échantillon, l'analyse des **résultats technico-économiques** montre que la marge brute réalisée :

- Est supérieure au prévisionnel dans 36 % des cas. C'est le plus souvent le cas pour les ateliers avec un niveau d'intégration élevé (élevage de reproducteurs...).

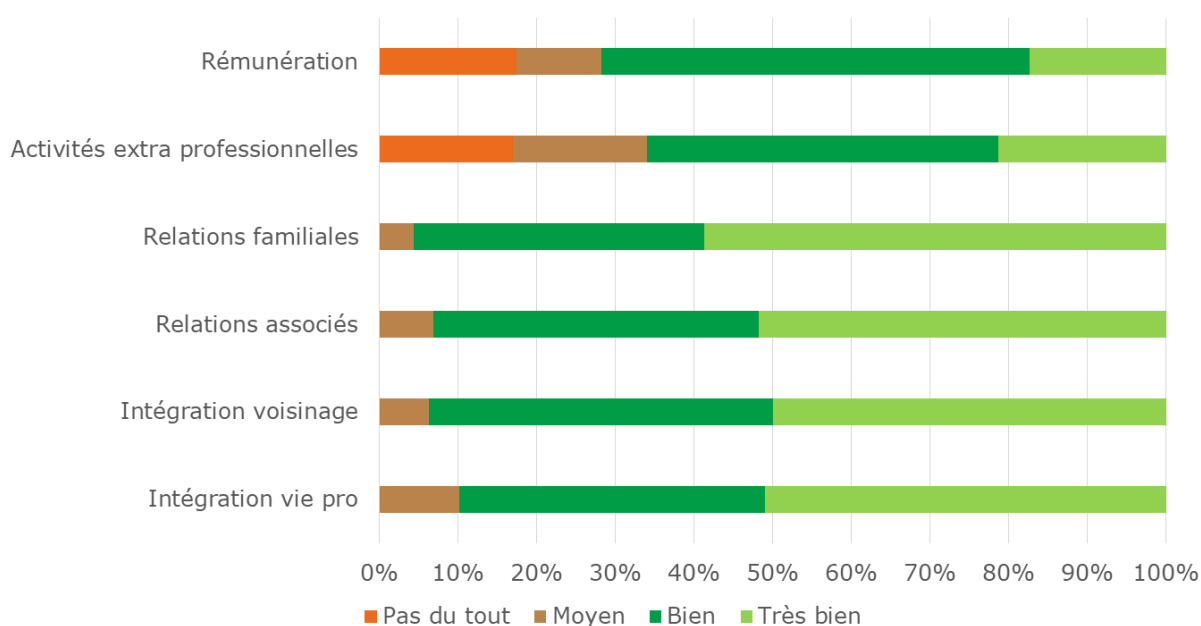
- Est conforme au prévisionnel dans 20 % des cas.
- Est inférieure au prévisionnel dans 39 % des cas.
- Est très inférieure au prévisionnel dans 5 % des cas.

• La formation

Ce sont 62 % des éleveurs qui n'ont pas suivi de formation avicole durant les premières années d'activité. 10% se sont rendus aux réunions techniques organisées par leur groupement et 28 % ont suivi au moins une journée de formation (incluant les formations obligatoires liées à la biosécurité et bien-être animal).

Les éleveurs qui ont suivi au moins deux jours de formation, sont le plus souvent ceux qui ont une perspective d'agrandissement et dont l'atelier volaille était l'atelier principal.

Figure 5. Satisfactions des jeunes installés



• Les facteurs clé de l'installation

Les difficultés rencontrées lors de l'installation citées par les éleveurs enquêtés sont :

1. Des problèmes d'ordre administratif (obtention de l'autorisation d'exploiter, retards dus au covid... n=12).
2. Une conjoncture défavorable entraînant un allongement des vides sanitaires ou des contraintes structurelles pour changer de mode de production (n=11).
3. Une difficulté liée aux travaux, que ce soit un retard de calendrier ou une difficulté à concilier le calendrier des travaux et l'activité d'élevage (n=8).
4. Des résultats techniques qui ne sont pas à la hauteur (n=7).
5. Des problèmes financiers liés aux bâtiments avec des coûts plus importants que prévu (enveloppe sous-estimée, travaux liés au bien-être non prévus) ou des problèmes techniques liés aux équipements (n=6).

Enfin les jeunes aviculteurs ont pu lister les facteurs ayant facilité leur démarrage ou ceux qui auraient pu y contribuer. Ces réponses sont :

1. L'installation sur une structure déjà existante et qui avait de bons résultats techniques (n=13).
2. Réaliser un bon chiffrage technico-économique. Il est essentiel d'être précis et de prévoir une marge de sécurité suffisante (n=12).
3. Être bien accompagné, que ce soit au niveau technique ou financier (n=11).
4. Avoir de faibles annuités (bâtiments déjà amortis, location des poulaillers dans un premier temps ; n=8).

5. Reprendre des bâtiments à l'optimum techniques, fonctionnels et déjà rénovés (n=8).
6. Avoir des connaissances dans la production choisie (n=7).
7. Être accompagné par les associés ou le cédant (n=7).

Conclusion

Cette étude confirme la nécessité de bien prendre en compte les risques « externes », les difficultés conjoncturelles étant citées comme la deuxième cause de difficultés à l'installation.

Si l'organisation du travail apparaît de nouveau comme une satisfaction des jeunes installés, la surcharge de travail est présente notamment pour les élevages en circuits-courts et en agriculture biologique. De même les aviculteurs installés hors cadre familial sont les moins satisfaits de l'absence d'activités extra-professionnelle. Il semble important de mieux prendre en compte la composante « travail » chez ces publics. La pérennité des élevages peut également être remise en cause dans les exploitations qui font appel à de la main d'œuvre bénévole, ou qui vont être concernées par un départ en retraite. Dans quelques cas, cela passera par l'arrêt de l'atelier avicole.

De nombreux éleveurs ont été concernés par des problèmes techniques lors de leur installation (sanitaires, gestion du bâtiment). Malheureusement peu d'aviculteurs se forment, généralement par manque de temps, alors que cela leur permettrait de mieux démarrer dans leur activité.

Enfin, la justesse du chiffrage économique mais aussi de la valeur des bâtiments et des travaux à réaliser est nécessaire pour garantir de bons résultats économiques.

Références bibliographiques

DEZAT Elodie et Marion RUCH. 2017. Installation et transmission des ateliers volailles de chair en Bretagne. *Douzièmes Journées de la Recherche Avicole et Palmipèdes à Foie Gras*, Tours, France

LE LAY Aymeric et Simon FOURDIN. 2024. L'aviculture face au vieillissement des exploitants agricoles. *Quinzièmes Journées de la Recherche Avicole et Palmipèdes à Foie Gras*, Tours, France

DEZAT Elodie. 2024. Facteurs de réussite et difficultés rencontrées lors de l'installation en aviculture en Bretagne. 5p.

CONTACTS

Chambre d'Agriculture de Région Bretagne

Elodie Dezat

Mail : elodie.dezat@bretagne.chambagri.fr

PARTENAIRES FINANCIERS

